

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports Question n°289

Jeunesse et Sports

REF : DJS2012035

Signataire : ML/SRC

Séance du Conseil Municipal du 25/10/2012

RAPPORTEUR : Omar AIT BOUALI

OBJET : Avenant à la convention de partenariat entre la Société par Action Simplifiée (SAS) Ensemble Communications Participatives et la Commune d'Aubervilliers

EXPOSE :

Par délibération du 12 avril 2011, la commune a décidé de passer convention avec la Société par Actions Simplifiée(SAS) Par délibération du 12 avril 2011, la commune a décidé de passer convention avec la Société par Actions Simplifiée(SAS) Ensemble Communications Participatives concernant le projet « Génération Réactive » visant à recréer du lien et un dialogue constructif entre les jeunes et les acteurs publics et privés des dispositifs de soutien à la jeunesse.

Pour la réalisation de cette action, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse a apporté une aide financière à la SAS Ensemble Communications Participatives et la ville a mis à disposition les locaux du 37/39 bd A. France.

Depuis le démarrage de l'action, diverses initiatives ont été organisées, comme par exemple, l'élaboration par des élèves de seconde d'un outil d'adoption de l'Espace numérique de travail « Lilie » du Lycée d'Alembert pour les parents d'élèves.

D'autres actions sont en cours de réalisation, notamment :

- avec la Mission Générale d'Insertion de l'Académie de Créteil, sur le Lycée J-P Timbaud avec lequel Génération Réactive devrait réaliser des programmes sur la lutte contre le décrochage scolaire et sur l'amélioration de l'employabilité des jeunes,
- le positionnement des membres du Conseil Local des Jeunes en qualité de rédacteur des contenus Web de Génération Réactive,
- le recensement sur une carte en ligne de l'ensemble des acteurs travaillant sur le logement des jeunes sur le territoire de l'agglomération.

En outre. plusieurs projets importants sont engagés avec Plaine Commune : un programme innovant pour le réseau des médiathèques (notamment André Breton à Aubervilliers), un programme sur la sécurité avec Plaine Commune Promotion et un programme autour du renouvellement Urbain (UT-RU), avec des élèves d'un Collège de Stains.

Enfin, Génération Réactive a retenu l'attention du Conseil Général pour ses actions innovantes en matière de lutte contre l'échec scolaire et de cohésion sociale.

A son terme, l'action « Génération Réactive » fera l'objet d'une évaluation confiée à « Oratio Etudes et Conseils ».

Afin de permettre à la SAS Ensemble Communications Participatives de poursuivre ces actions, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer le présent avenant.

**Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports /
Direction de la Jeunesse et des Sports**

Jeunesse et Sports

REF : DJS2012035

Signataire : ML/SRC

**OBJET :Avenant à la convention de partenariat entre la Société par Action Simplifiée (SAS)
Ensemble Communications Participatives et la Commune d'Aubervilliers**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet intitulé « Génération Réactive » conçu et développé par Ensemble Communications Participatives S.A.S (Société par Actions Simplifiée) dans le cadre du fonds d'expérimentations pour la jeunesse,

Vu la notification de décision du Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives du 26 Juillet 2011 relative à l'attribution d'une subvention de 226 000 € pour cette expérimentation et 50 000 € pour son évaluation confiée à Oratio -Etudes et Conseil -,

Vu la convention de partenariat entre la Commune et « Ensemble Communications Participatives S.A.S. » pour la réalisation du projet « Génération Réactive » approuvée lors de la séance du Conseil Municipal du 12 Avril 2012,

Vu le budget communal,

Vu le projet d'avenant à la convention de partenariat entre la Commune et « Ensemble Communications Participatives S.A.S. » pour la poursuite du projet « Génération Réactive »,

Considérant l'intérêt des initiatives organisées par la SAS Ensemble Communications Participatives à la fois, pour l'insertion professionnelle des jeunes et l'information transmise auprès de leurs pairs sous forme accessible et attractive au travers des nouveaux modes de communication,

A la majorité des membres du conseil, le groupe "Union du nouvel Aubervilliers" s'étant abstenu

DELIBERE :

AUTORISE : le Maire à signer l'avenant à la convention de partenariat avec la Société par Actions Simplifiée (SAS) Communications Participatives prévoyant la prolongation de la durée de la convention jusqu'au 31 décembre 2012

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 09/11/2012

Publié le : 31/10/2012

Certifié exécutoire le : 09/11/2012

Pour le Maire
L'Adjoint délégué